

Fiche explicative : recensement des Hirondelles et des Martinets

La Ville de Mons a lancé un plan d'action en faveur des Hirondelles et des Martinets en partenariat avec Natagora Centre-Ouest Hainaut et Entre Haine et Honnelles, section des Cercles des Naturalistes de Belgique.

Pourquoi faut-il protéger les Hirondelles et les Martinets ?

Les Hirondelles et les Martinets font partie de notre patrimoine naturel. Ces oiseaux jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes en régulant les populations d'insectes et plus particulièrement les mouches et les moustiques.

Ces espèces sont soumises à différentes menaces, naturelles (conditions météorologiques, migration, prédation) et anthropiques, entraînant une diminution de leur population. Plusieurs facteurs expliquent ce constat dont la densification de l'habitat, la destruction des nids ou des gîtes, la rénovation et l'imperméabilisation des bâtiments pour la faune, l'usage de pesticides, ...

Protéger, oui mais comment ?

Il y a plusieurs façons de les protéger.

La première est de maintenir les accès aux sites de nidification et ne pas détruire les nids existants. Pour rappel, ce sont des espèces protégées. Tous les aménagements favorables au développement des insectes sont à promouvoir (zones non tondues, haies libres, pièces d'eau, bacs à boue, ...). Pour protéger au mieux ces espèces, il faut connaître leurs modes de vie. Le recensement permet d'observer le comportement de ces oiseaux, de comprendre l'évolution de leurs populations et de réagir en apportant des solutions adaptées à la situation.

Comment participer au recensement des Hirondelles et des Martinets ?

Une fiche d'inventaire est mise à votre disposition à la page 3. Une fois complétée, cette fiche, accompagnée de photos, sera transmise au Département Environnement de la Ville par mail à l'adresse suivante : environnement@ville.mons.be. Il vous est également possible d'encoder les informations sur le site observations.be via votre PC ou via l'application ObsMapp (Google) ou iObs (Apple) sur smartphone. A cet effet, un guide d'utilisation a été rédigé pour l'encodage des données. Vous trouverez les informations à la page 5.

Si dans la zone prospectée, vous ne trouvez pas de nids, l'information d'absence de ces espèces est tout aussi importante.

Un descriptif des espèces est disponible à la page 4.

Ci-dessous quelques informations utiles pour le recensement :

Pour les Hirondelles : la période de prospection s'étend de mi-mai à mi-août.

Qu'entend-on par un nid occupé ?

Un nid est considéré comme occupé si :

- Le nid présente des signes de récente rénovation (différente coloration de boue, présence de bourrelet nouvellement construit...) ;
- Des allers retours des adultes pour le nourrissage des jeunes ou construction du nid sont observés ;
- Les têtes de jeunes sont visibles à l'entrée ;
- Des fientes fraîches sont présentes à l'aplomb du nid.

Pour les Martinets :

Le meilleur moment pour recenser les populations nicheuses est la période entre la mi-juin et la mi-juillet : toutes les générations de la colonie sont réunies. Les jeunes Martinets d'un an n'arrivent qu'en juin pour repartir dès juillet. La fin de l'après-midi/soirée est à privilégier (entre 18h et 21h30), car c'est à ce moment-là que le nourrissage est le plus important.

Un grand merci pour votre collaboration !

Pour toute question, vous pouvez contacter le Département Environnement par mail à l'adresse suivante : environnement@ville.mons.be ou par téléphone au 065/40 56 03.



Recensement des Hirondelles et des Martinets

Prospection réalisée par (NOM Prénom) :

Email :

Date d'observation	Adresse exacte de la colonie (n° et nom de la rue)	Espèce (Hirondelle de fenêtre, rustique, Martinet noir)	Nombre de nids/cavités			Remarques (nids artificiels, autre espèce occupant un nid, ...)
			Occupés	Inoccupés	Endommagés	

Cartes d'identité des espèces et aide à la reconnaissance

	Martinet noir	Hirondelle de fenêtre	Hirondelle rustique
Nom latin	<i>Apus apus</i>	<i>Delichon urbicum</i>	<i>Hirundo rustica</i>
Caractéristiques	• Plumage entièrement brun foncé, presque noir, hormis une tâche claire sur la gorge • Longues ailes en forme de faux • Queue échancrée  ©Jean-Marc Poncelet	• Dos bleu-noir • Ventre et gorge d'un blanc pur • Croupion (bas du dos) blanc • Queue légèrement échancrée  L'hirondelle de fenêtre © Parc naturel des Hauts-Pays	• Dos noir aux reflets métalliques • Parties ventrales blanc-crème • Gorge rougeâtre délimitée par une bande bleu-noir • Queue très échancrée se terminant souvent par de longs filets  L'hirondelle de cheminée © Parc naturel des Hauts-Pays
Taille	De 16 à 17 cm	Environ 13 cm	Environ 18 cm
Envergure	De 42 à 48 cm	Environ 30 cm	Environ 32-34 cm
Habitat	Les villes, le Martinet passe le plus clair de son temps en plein ciel.	Plutôt citadine, elle se rencontre aussi dans les petits villages campagnards. L'Hirondelle de fenêtre est un oiseau grégaire et niche en colonie.	Principalement campagnarde, l'Hirondelle rustique niche à l'intérieur de bâtiments ruraux tels que des étables ou des granges.
Lieux de nidification	Ce n'est pas un bâtisseur, il niche dans des cavités sous les toits ou dans des anfractuosités de murs.	Sur la façade des bâtiments, juste en-dessous d'un toit, d'une corniche, aux encoignures de fenêtres	Sur une poutre ou juste en-dessous du plafond d'une grange ou d'une étable.
Nid	Constitué de toutes sortes de matériaux légers recueillis au gré des vents comme plumes, brins d'herbe.	Nid sphérique et entièrement fermé hormis le trou d'envol, constitué principalement de boue et matelassé de petites plumes.	Nid en forme de demi-coupe, constitué de boue et de brins de paille.
	 © Martine Wauters	  © Parc naturel des Hauts-Pays	 © Hervé Stiévenart

Encoder ses données d'observations

Groupe de Travail Hirondelles et Martinets à Mons

Dans le cadre des recensements des nids d'hirondelles et de martinets au sein des communes montoises, un petit guide vous est proposé afin d'encoder correctement vos données via le site et l'application mobile observations.be.

Créer son compte

Pour accéder à toutes les fonctionnalités, il vous faut créer un compte d'utilisateur

- Rendez-vous sur www.observations.be
- Cliquez sur **Créer un compte**
- Remplissez les champs demandés
- Confirmez votre inscription via le mail reçu (attention il se trouve parfois dans vos spams)

Encoder une nouvelle observation sur le site internet

Après vous être connecté avec votre profil, vous pouvez encoder votre première observation sur le site internet.

1. Cliquez sur **Ajouter**
2. Complétez les champs de **Date** et **Heure**
3. Tapez les premières lettres de l'espèce ou le nom complet de l'espèce observée dans **Espèce** pour l'encoder
4. Encodez le **nombre** d'individus observés et le **sexe** de ces derniers ; en cas d'un groupe de plusieurs individus mâles et femelles, vous pouvez détailler le nombre de mâles et femelles du groupe en cliquant sur 

Composition du groupe 

Nombre	Sexe	Comportement	Stade de vie	
1	Indéterminé	Présent	Indéterminé	

+ Ajouter une rangée

Confirmez la composition du groupe

5. Si vous êtes certain de la détermination de l'espèce observée, vous pouvez cocher la case **Certain**. En cas de doute, décochez cette case et un administrateur du site contrôlera votre observation et confirmera votre observation ou vous donnera la bonne identification de l'espèce.
6. Complétez la suite de votre observation en indiquant le **stade de vie** (adulte, jeune, ...), le **comportement** observé, la **méthode d'observation** et la **méthode de comptage**.
7. Encodrez le **lieu** de votre observation en encodant la ville de l'observation puis en retrouvant le lieu exact sur la carte et en cliquant dessus.
8. Complétez les **notes** si nécessaire (voir plus loin).

Ajouter une image à votre observation

Le site observations.be utilise un logiciel de reconnaissance automatique de vos photos encodées afin de vous aider à identifier l'espèce photographiée.

Attention : Cette aide à la reconnaissance est parfois perfectible et en cas de doute récurrent, gardez bien décoché la case **Certain**.

1. Ajouter votre photo en cliquant sur **Télécharger**
2. Si votre photo n'a pas d'informations date, heure et lieu, vous devez d'abord compléter ces champs pour lancer l'aide
3. La reconnaissance automatique d'image vous proposera des espèces selon votre photo. Vous pouvez cliquer sur un nom d'espèce pour voir d'autres photos de l'espèce et vous aider à choisir.

Résultats d'identification À propos de NIA (reconnaissance automatique d'image)

Le résultat est incertain Veuillez sélectionner une espèce parmi les résultats ou entrez vous-même un nom d'espèce. Cliquez sur le nom de l'espèce pour plus d'informations Les résultats proposés sont basés sur des espèces européennes.



55%

Hirondelle rustique

Hirundo rustica

[Changer](#)



26%

Hirondelle de fenêtre

Delichon urbicum



Encodage d'une observation spécifique au recensement des Hirondelles et Martinets

Dans le cadre des recensements effectués par le Groupe de Travail des Hirondelles et Martinets sur Mons, nous vous demandons d'encoder des informations plus spécifiques lors de vos observations de nid de Martinet noir, d'Hirondelle rustique ou d'Hirondelle de fenêtre.

1. Cliquez sur **Ajouter**
2. Complétez les champs de **Date** et **Heure**
3. Tapez les premières lettres de l'espèce ou le nom complet de l'espèce observée dans **Espèce** pour l'encoder (Martinet noir, Hirondelle de fenêtre ou Hirondelle rustique)
4. Encodez le **nombre de nids observés** (et non pas le nombre d'individus) et laissez « Indéterminé » pour le sexe
5. Complétez la suite de votre observation en indiquant :
 - a. **adulte** pour le **stade de vie**
 - b. pour le **comportement** observé : **nids occupés** en cas d'observations de nids occupés
OU construction de nid si les nids sont en phase de construction
OU nid récemment utilisé s'il reste des traces de nids sans qu'ils soient occupés
 - c. la **méthode d'observation** et la **méthode de comptage**.
6. Encodez le **lieu** de votre observation en encodant la ville de l'observation puis en retrouvant le lieu exact sur la carte et en cliquant dessus.
7. Indiquez précisément le **numéro de la maison** et le **nom de la rue** de votre observation dans les **notes** ; ainsi que l'intitulé « **GT Hirondelles Martinets Mons** »
8. Vous pouvez également décrire plus en détail votre observation dans les **notes** en indiquant le nombre de nids occupés sur le nombre total de nids observés ainsi que leur nature (nids naturel ou artificiel)

Exemple d'observation correcte :

Hirondelle de fenêtre

Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)

commun ▲
indigène ▼

Oiseaux Hirondelles Delichon *Delichon urbicum* ⓘ espèce

4 adulte nid occupé

📅 2024-06-30 10:17
👤 Van Tomme Thibaut
📍 Cuesmes (HA)
✅ Accepté (validation automatique)

📷
2 nids en bon état et occupés + 2 nids délabrés
77 rue Émile vandervelde

GT Hirondelles Martinets Mons

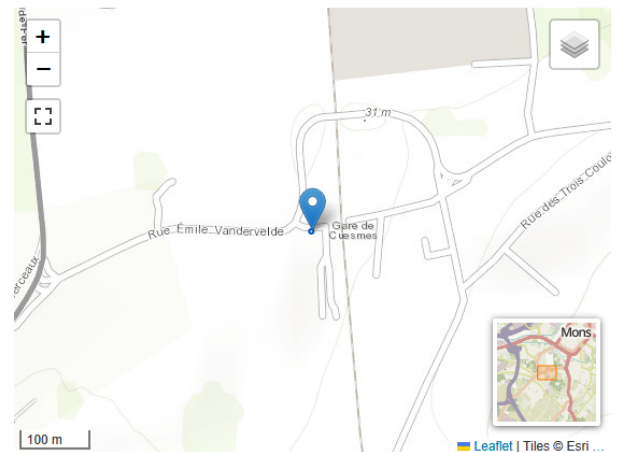
Détails

Date	2024-06-30 10:17
Nombre	4
Stade de vie	adulte
Comportement	nid occupé
Site	Cuesmes (HA)
Observateur	Van Tomme Thibaut
Méthode de comptage	comptage précis
Méthode	vu et entendu
Plus d'informations	Validation Rareté et statut

GPS 50.4387, 3.9333
Lambert 1972 119069 125403
Précision 3m
Source ObsMapp

Options ▼

Itinéraire



9. Dans le cas d'une observation spécifique de **nid de Martinet noir** : décrivez le plus précisément possible l'endroit où vous avez vu entrer ou sortir le Martinet du bâtiment (exemple : sous l'extrémité gauche de la corniche, dans un trou de la façade, ...) et/ou ajoutez une photo avec des flèches montrant les nids de Martinets sur le bâtiment.

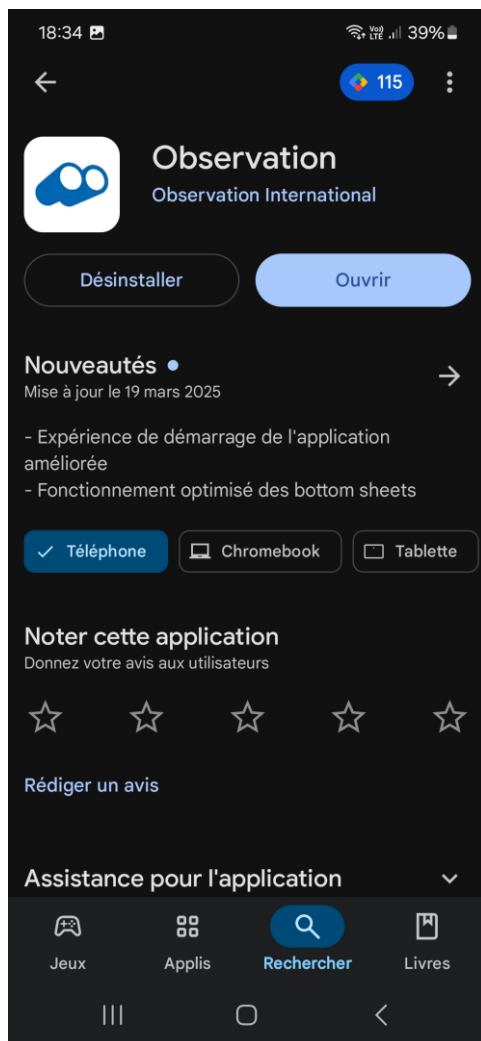


« Si vous utilisez une photo pour localiser le nid et surtout lorsqu'il s'agit d'un logement privé et par respect pour les gens qui y sont domiciliés, veuillez éviter, autant que faire se peut, toute vue de l'espace privé de la maison ou de personnes (ou alors opacifiez les zones de fenêtres). »

Encoder une nouvelle observation sur l'application mobile « Observation »

Une application liée au site observations.be a été développée et déclinée en version Android et iPhone. Vous la retrouverez sur le Google Play Store ou l'Apple Store (application gratuite).

1. Téléchargez l'application

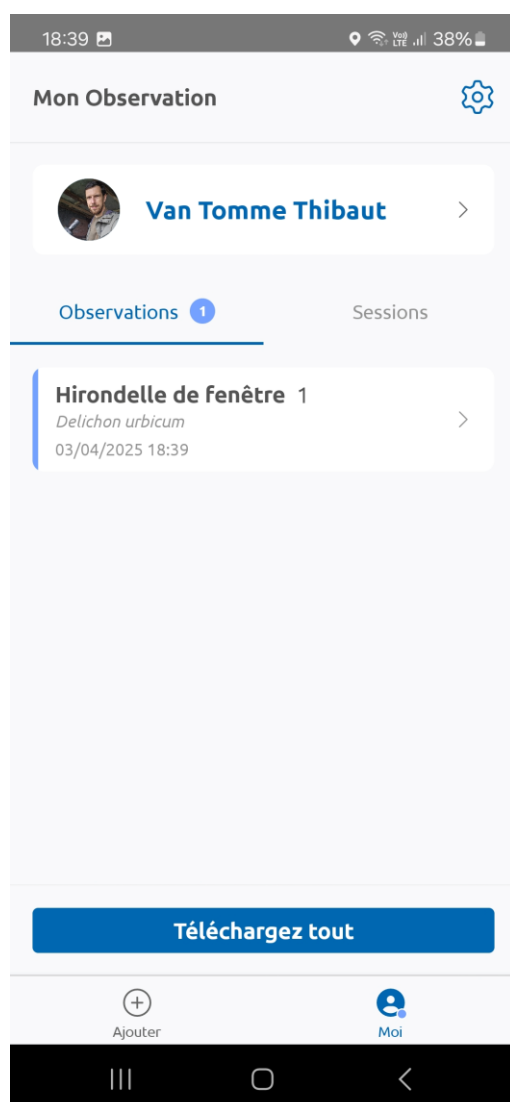


2. Connectez votre compte observations.be à l'application en cliquant sur **Moi** et en remplissant votre nom d'utilisateur et mot de passe



3. Ajoutez ensuite les listes d'espèces dans les **Paramètres** (vous n'êtes pas obligé de télécharger toutes les listes)

4. Cliquez sur **Ajouter** pour encoder une observation
5. Remplissez les champs habituels puis sauvegardez



6. Une fois toutes vos observations encodées, cliquez sur **Moi** et envoyez vos observations sur le site internet en cliquant sur **Téléchargez tout**

Ajouter une image à votre observation via l'application mobile

Tout comme le site, l'application Observation utilise un logiciel de reconnaissance automatique de vos photos afin de vous aider à identifier l'espèce photographiée.

Attention : Cette aide à la reconnaissance est parfois perfectible et en cas de doute récurrent, gardez bien décoché la case **Certain**.

1. Ajouter votre photo à votre observation en prenant directement une photo avec votre téléphone (icône Appareil photo) ou en allant rechercher une photo déjà existante sur votre téléphone (icône Galerie)
2. Cliquez sur **Identifier**
3. La reconnaissance automatique d'image vous proposera des espèces selon votre photo. Vous pouvez cliquer sur un nom d'espèce pour voir d'autres photos de l'espèce et vous aider à choisir.
4. Les données de votre photo seront également utilisées pour la date et le lieu de votre observation.

